



Réunion d'Automne IFRATH du Jeudi 17 janvier 2019 à 14 H

Lieu INJS-Paris
Institut National des Jeunes Sourds

Réunion du CA de l'IFRATH: La vie du groupe

Présents : cf Mohand

Invités :

Excusés :

Il est rappelé que les délibérations du CA sont à mettre sur le site de l'IFRATH, avec un accès réservé.

1) Prochaines réunions (CBV)

*Prochaine journée le 16 mai (**Attention : CBV a vu le secrétariat de l'INJS après le CA, et le 9 mai la salle n'est pas libre ; le jeudi 16 mai est donc proposé et une option a été mise sur cette date**).

La thématique est sur l'intelligence artificielle avec les applications dans le domaine du handicap voire de la santé.

Le pilotage est l'équipe de Tours (M.Slimane)

*Journée suivante : 10 ou 17 octobre.

Une proposition a été faite par Ludovic Petitdemange à l'INJA-Paris (Paris 7^e; métro Duroc ou Invalides), sur la thématique du handicap individuel. Compte tenu des relations entre l'IFRATH et l'INJS, ceci peut être envisagé sur le principe du « Single Shot ».

JLK qui connaît Ludovic verra avec lui les points suivants :

-taille de la salle : il faut accueillir les étudiants du master et les participants IFRATH (on compte environ 50 personnes à chaque réunion),

-Restauration à midi,

-Salles l'après-midi pour les étudiants du master et pour le CA.

On fera ensuite le bilan de cette journée.

*Papiers sélectionnés lors de Handicap 2018

La mise en page finale et l'impression des actes ont lieu au Canada (Edmonton-Alberta). CBV a fini le pré-traitement des articles 2018 (AMSE + Handicap), et la Dropbox a été envoyée le 15/1/19.

Les papiers seront diffusés sur les sites de l'AMSE et IIETA (l'association canadienne avec l'AMSE collabore).

2) JCJC 2019 (SA, via Skype)

Cette journée est prévue le jeudi 13 juin à Paris 8. Les points suivants sont abordés :

-deadline pour les soumissions : 31 mars ; retour des évaluations le 5 mai.

-Actes écrits : on prévoit une centaine d'exemplaires (pour les participants, les sponsors de la journée et de l'IFRATH...). Ceci n'élimine pas les clés et internet. CBV verra avec « Quickprint » à Lyon pour l'impression.

-Comité scientifique : ce sera le CA de l'IFRATH (indiqué sur www.ifrath.fr).

-Durée : on prévoit de 10h à 18h.

-Contenu : Communications = 20' par com ; on en prévoit 10 (soit 3h, avec une pause) ; Conférence invitées = Prix de thèse ; il y en a 2 cette année, qu'il faudra (re)contacter. Conférence sénior (?) : pas de décision.

-Sponsoring : les structures suivantes peuvent être sollicitées : CNSA, MAIF, Mairie de Paris (qui nous connaît), Paris 8 et le labo CHART. Il n'y a pas de temps à perdre.

-Participation : on prévoit 50 personnes.

-Repas-Pauses : à Paris 8-St Denis.

-Sacoche-goodies : classique..

Il est urgent de bâtir un budget.

3) Etat financier (FC & FB)

Le changement entre FC et FB est en cours (« vitesse administrative ») ; il faut fournir les informations à la préfecture et effectuer les transferts pour les accès aux comptes.

FC présente le bilan 2018.

2018 a été une année de congrès, donc son bilan est a priori négatif. La dépense principale est le Mercure (25 000 €).

Globalement on peut dire :

- *Dépenses : 31 100 €
- *Recettes : 30 700 €
- *Bilan : -400 €

Ceci est bon, surtout que l'IFRATH a pu prendre, sur ses fonds propres, le prix de thèse.

Les avoirs de l'IFRATH sont :

- * 19 293 € en trésorerie,
- * 1 000 € (environ) en stocks : ouvrages...

Le bilan financier est voté à l'unanimité (moins 1 abstention).

4) Secrétariat IFRATH (YM)

Il est souhaitable de pérenniser la vidéo lors des matinées scientifiques. Il faudrait une bonne webcam et un bon micro multidirectionnel (+ ambiance).

L'acquisition nécessite des fonds, et surtout un stockage et un transport lors des manifestations.

On suggère que ce matériel soit acquis par Paris 8 (Master Handi) et il pourra être aussi utilisé lors des matinées scientifiques IFRATH.

5) Election du Président (MS)

Un seul candidat : Gérard Uzan.

MS présente la candidature de Gérard. Le vote (à bulletins secrets) conduit à l'unanimité (13 pour sur 13 votants) ; Gérard est donc élu.

GU précise qu'il souhaite une reconnaissance encore plus affirmée de l'IFRATH qui remplit les conditions pour être une association d'intérêt général.

Les postes clés de l'IFRATH sont donc :

- Président : Gérard Uzan
- Trésorier : Frédéric Bousefsfaf,
- Secrétaire : Yann Morère.

5) Questions diverses (MS)

Un papier avait été proposé par Jack Sagot, pour être publié sur le site de l'IFRATH. Les deux rapporteurs désignés par l'IFRATH ont donné un avis favorable ; ce papier concerne le vécu et un témoignage d'une personne handicapée, aujourd'hui décédée.

On rappelle que l'IFRATH a pour vocation de diffuser des travaux provenant de laboratoires universitaires.

Néanmoins, compte tenu de l'avis favorable, on peut publier le papier, mais il faut le mettre dans une rubrique à part et ce type d'insertion doit être exceptionnel.

De plus, il faut l'autorisation des ayant-droits.

Dans ces conditions, on transmet l'avis à Jack Sagot et on lui demande de voir pour que cette insertion se fasse sur demande de la famille.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion à 16h30.